

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

POITOU - CHARENTES

Bulletin Technique n° 29 du 20 Octobre 2004 - 1 page

COLZA : Stade B6 - B10

Tenthrèdes

Les traitements ont été réalisés sur les parcelles concernées.

Grosses altises

Le vol se termine. Il a été de faible importance (122 captures à ce jour).

Les traitements ont dû être réalisés, il est maintenant trop tard pour intervenir.

Pucerons

Le temps leur est très peu favorable, ils sont très peu présents en parcelles. Le seuil de 20 % de pieds porteurs de pucerons n'est pas atteint.

Les traitements sont inutiles.

Phoma

A Biard, la maturation a poursuivi sa progression, sans projections jusqu'à ce jour. Sur les pièges d'Usseau (79), des projections ont été observées ces derniers jours.

Dans les très rares parcelles concernées (en application de la grille de risque), terminez l'intervention dès que possible.

CEREALES

Pucerons

A la tour, le vol est de faible intensité depuis le début des pluies.

Surveillez les parcelles dès la levée et le retour de conditions climatiques plus favorables.

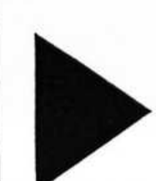
COLLECTE DES EMBALLAGES VIDES DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES (EVPP)

Une collecte gratuite aura lieu prochainement pour les quatre départements :
du **02 au 04 ou 05 novembre** (selon les distributeurs).
De nombreux sites sont à votre disposition, contactez votre distributeur et respectez les recommandations habituelles.

Rappelons que l'exploitant agricole a **obligation d'assurer l'élimination des E.V.P.P.**, ceux-ci étant des déchets considérés comme dangereux au regard de la réglementation.

Enfouir ou brûler ces emballages vides est strictement interdit (voir bulletin n° 10 du 14 avril 2004).

Par ailleurs, une **collecte de produits phytosanitaires non utilisables (P.P.N.U.)** aura lieu du **30 novembre au 02 décembre** (Vienne et Deux-Sèvres) et du **07 au 09 décembre** (Charente et Charente-Maritime). Des précisions complémentaires figureront dans un prochain bulletin.



COLZA

Ravageurs :
Ne pas intervenir

E.V.P.P.

Collecte Adivalor :
Début novembre

Service Régional de la Protection des Végétaux
13, route de la Forêt
86 580 BIARD
Tél.: 05.49.62.98.25
Fax: 05.49.62.98.26

Directrice gérante :
S. DUTARTRE

Site internet :
www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :
srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°2139 AD
ISSN n°02294 470

